

SUR LE FLEUVE L'AMOUR...

DE VIOLENTS COMBATS entre les troupes mandchoues et soviétiques

La presse japonaise est extrêmement modérée

Londres, 1er juillet. — On mande de Kharbine, à l'Agence Reuter : « Des informations alarmantes annonçant que de violents combats ont lieu entre les troupes soviétiques et mandchoues, sur le fleuve l'Amour, continuent à parvenir ici. On ne précise pas si les incidents auxquels il est fait allusion sont ceux qui se sont produits mercredi ou s'il s'agit de nouveaux troubles. »

L'ATTENTAT contre M. l'abbé Lambert député-maire d'Oran

L'état du blessé s'est légèrement amélioré

Oran, 1er juillet. — A la suite de l'attentat dont a été victime, mercredi soir, M. l'abbé Lambert, maire d'Oran, on sait que l'agresseur, M. Ferrando, artiste peintre, conservateur adjoint du musée municipal, a été arrêté et écroué.



M. l'abbé Lambert

La balle qui a atteint M. l'abbé Lambert, est passée, d'après le bulletin de santé, publié au cours de la nuit, à un centimètre du cœur sans toucher aucun organe essentiel, d'ailleurs, une légère amélioration s'est manifestée dans l'état du blessé.

MM. Rousselle, préfet d'Oran, s'est rendu à la clinique où est soigné l'abbé Lambert. Il a exprimé sa réprobation de l'attentat dont le maire d'Oran venait d'être victime. « C'est un différend d'ordre administratif qui aurait armé le bras de Ferrando. En effet, au cours d'une réunion de la commission des finances et des travaux à l'hôtel de Ville, un bâton fut voté contre Ferrando, adjoint au conservateur du musée qui, à plusieurs reprises, aurait osé publiquement le maire d'Oran. »

Un jamboree international réunit 25.000 scouts aux Etats-Unis

Washington, 1er juillet. — Le jamboree international des boys-scouts s'est ouvert mercredi matin, sur les rives du Potomac, 25.000 scouts, dont près de 1.000 étrangers venus d'Europe et d'Amérique latine, se sont groupés pour saluer la levée des 1.800 drapeaux aux couleurs des troupes assemblées. « Ce jamboree qui a été organisé au domicile de Ferrando dans l'après-midi, ce qui a provoqué chez lui une extrême surexcitation. »

Le projet de loi SUR L'AMNISTIE à la Chambre

Un amendement du communiste M. Langumier amnistiant les faits commis avant le 1er juillet 1937 est adopté

La Chambre s'est réunie à 15 h. 35, sous la présidence de M. Edouard Herriot. Elle a discuté le projet de loi adopté par la Chambre des députés et adopté avec modifications par le Sénat, portant amnistie.

LETTE DE BRUXELLES A l'extrême gauche du socialisme

BRUXELLES, 1er JUILLET 1937.

Si le Conseil général du parti socialiste et la Commission syndicale ne veulent ni du communisme ni du bolchevisme ni de l'intervention directe dans les affaires d'Espagne, le groupe révolutionnaire du parti continue ses violentes excitations. Ses journaux et ses revues poussent les ouvriers à exiger des autorités la cessation de toute politique pacifiste.

La loi sur les lotissements

Après une suspension, la séance est reprise à 17 h. 45. M. Brachard (Aube), soutient un amendement tendant à amnistier les propriétaires qui ont commis des infractions à la loi sur les lotissements.

Les loyers

Devant l'impossibilité où il s'est trouvé de discuter la législation nouvelle des loyers, le Parlement a voté de toute urgence dans la journée du 30 juin, une loi qui maintient le statu quo des loyers de 1926 et 1929 jusqu'au 1er janvier 1938.

LE « FRANC FLUCTUANT » a fait ses débuts

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La hausse des rentes et des valeurs étrangères

Le monnaie s'allégeant, les valeurs revalent en même temps leurs cours. Les mesures prises par les agents de change pour le relèvement des couvertures ont d'ailleurs été rapportées.

Le relèvement des tarifs de chemins de fer

Paris, 1er juillet. — Le Conseil supérieur des chemins de fer, réuni mercredi au ministère des Travaux publics, a décidé de relever les tarifs de chemins de fer.

Un décret sur le contrôle des prix paraît au « Journal officiel » ce matin

Paris, 1er juillet. — Une conférence a réuni à l'Hôtel Matignon sous la présidence de M. Maurice Violette, ministre d'Etat, M. Vincent Auriol, garde des Sceaux, Chapsal, ministre du Commerce, Monnet, ministre de l'Agriculture, Rieux, ministre des Finances, Hyndry, sous-secrétaire d'Etat au ministère du Commerce, Brunet, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, Ramadier, sous-secrétaire d'Etat aux mines et forces motrices, en vue d'examiner les moyens proposés à empêcher la hausse des prix.

L'eau plus chère à Paris

Un arrêté du préfet de la Seine vient de relever très sensiblement les tarifs de concession et de vente de l'eau à Paris en portant à 2 fr. au lieu de 1 fr. 55, le prix normal du mètre cube d'eau potable, à compter du 1er juillet 1937.

Prorogation des délais de paiement aux commerçants, industriels et artisans

La loi suivante est publiée au Journal officiel du 1er juillet : ARTICLE UNIQUE. — Les dispositions de la loi du 21 août 1936 permettant l'octroi de délais aux commerçants, industriels et artisans, déjà prorogées par les lois des 24 décembre 1936 et 31 mars 1937, sont prorogées à nouveau jusqu'au 30 novembre 1937 ou plus tard.

Un Algérien, coupable d'assassinat à Louvroil, est condamné à quinze ans de travaux forcés par la Cour d'assises du Nord

Lakdar Ould Larbi Abdouel, âgé de 33 ans, terrassier à Louvroil, vivait maritalement avec Simone Deconick, âgée de 29 ans, elle est logeuse. Le faux ménage avait de fréquentes discussions motivées par des questions d'intérêt. Dans la nuit du 19 au 20 novembre 1936, Abdouel somma son épouse de lui remettre une somme d'environ 1.700 francs qu'il soupçonnait lui avoir été dérobée.

Le conflit de l'hôtellerie

Paris, 1er juillet. — Comme il avait été annoncé, les délégués de l'hôtellerie patrons et ouvriers ont été réunis dans son cabinet par M. Camille Chautemps, président du Conseil, assisté de MM. Favier, ministre du Travail, et William Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, en vue de rechercher une solution du conflit en cours.

Une note de la présidence du Conseil

A 22 h., la présidence du Conseil communiqua : « Les conversations relatives au conflit de l'hôtellerie ont été reprises à 19 heures dans le cabinet de M. Camille Chautemps, président du Conseil, assisté de M. Favier, ministre du Travail, et de M. William Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil. Elles se sont poursuivies jusqu'à 21 h. 30.

Vers la conciliation

D'après les renseignements recueillis à l'issue de cette entrevue, il semble qu'un grand pas vers la conciliation a été fait, ce soir, et on conserve grand espoir que les pourparlers pourront se terminer demain à la satisfaction de tous.

Une note de la Confédération générale de la petite commerce et de l'artisanat

Paris, 1er juillet. — La Confédération générale de la petite commerce et de l'artisanat, qui groupe dans ses fédérations et Syndicats professionnels environ 140.000 adhérents, parmi lesquels de nombreux cafetiers, restaurateurs et hôteliers, vient d'adresser à la presse un communiqué dans lequel elle invite de la façon la plus pressante, tous ses adhérents de Paris et de province à ne pas tenir compte de l'ordre de fermeture lancé par la Confédération des boulangers et la Chambre nationale des hôteliers pour le samedi 3 juillet.

Une affiche de la Fédération nationale des travailleurs de l'alimentation et des hôtels

Paris, 1er juillet. — La Fédération nationale des travailleurs de l'alimentation et des hôtels, cafés, restaurateurs fait afficher dans les principales villes de France une affiche dans laquelle elle précise les données du conflit actuel, fait appel au public et à tous les travailleurs, qu'elle met en garde « contre cette offensive générale contre la semaine de quarante heures. »

Le Président de la République se rendra à Angers, dimanche

M. Albert Lebrun se rendra le dimanche 4 juillet, à Angers, où il visitera l'hôpital, puis assistera à un banquet au palais de justice.

M. Yvon Delbos déclare que la France maintiendra sa position en faveur du contrôle effectif de non-intervention

Paris, 1er juillet. — M. Delbos a fait un exposé à la commission des affaires étrangères de la Chambre sur l'évolution du conflit espagnol. Le ministre a insisté sur la solidarité franco-britannique et indiqué que la France maintiendrait sa position en faveur du contrôle effectif de la non-intervention. La commission a témoigné sa confiance à M. Delbos.

EN ESPAGNE

Les troupes nationalistes continuent leur avance sur le front de Biscaye

Salamanque, 1er juillet. — Le communiqué officiel du Grand Quartier général, annonce que : « Le front de Biscaye, les troupes nationalistes ont continué leur avance au nord de Valmaseda. Il ajoute que depuis le début des opérations en Biscaye, le nombre des prisonniers qu'elles ont faits s'élève déjà à plus de 14.000. »

Des bornes placées à la frontière franco-espagnole sont remplacées par le drapeau monarchiste

Bayonne, 1er juillet. — Un incident vient de se produire à la frontière franco-espagnole au sujet de bornes placées sur l'ordre de l'administration à l'extrême limite du territoire français, afin d'éviter toute méprise aux touristes et excursionnistes de passage dans la région de la Rhon. Ces bornes ont été enlevées par les autorités militaires espagnoles et remplacées par le drapeau monarchiste espagnol.

La nomination d'un consul anglais à Bilbao

Londres, 1er juillet. — Le gouvernement britannique vient de nommer M. T.-W. Pears, vice-consul à Bilbao, en remplacement de M. Stevenson, qui avait quitté la capitale basque à bord d'un destroyer britannique, quelques jours avant l'entrée des troupes du général Franco. Pears remplira les fonctions de consul.

Le rappel des volontaires est impossible, déclare M. Mussolini

Rome, 1er juillet. — M. Mussolini, dans un article non signé du « Popolo d'Italia », annonce depuis 24 h., par toute la presse d'Italie et intitulé « Les Volontaires et Londres », expose le point de vue italien sur la question du rappel des volontaires d'Espagne. Ce rappel est déclaré impossible : « Les volontaires italiens en particulier ne dépendent pas du gouvernement italien. »

Le Journal rappelle que la question du retrait des volontaires en Espagne dans laquelle, dit-il, « toute l'activité diplomatique de la Grande-Bretagne semble entièrement fixée, a été considérée comme nécessaire par les représentants de l'Italie et de l'Allemagne en vue d'une non-intervention effective et efficace dès le mois d'août 1936. »

Proposent aux puissances européennes la non-intervention, les Italiens et les Allemands demandent l'interdiction des emprunts et de toute autre forme d'aide indirecte y compris la formation d'Indirecte.

Le Journal précise que l'Angleterre et la France répondent alors qu'elles ne pourraient pas aller plus loin parce que, en hommage aux principes qui ne sont plus tellement immortels, de leur régime, elles n'avaient pas les moyens d'empêcher les départs de volontaires, les collectes d'argent, les meetings de solidarité. L'article affirme ensuite que le caractère donné par les « Rouges » à la lutte fut très rapidement net : il s'agissait d'écraser le fascisme. »

M. Yvon Delbos déclare que la France maintiendra sa position en faveur du contrôle effectif de non-intervention

Paris, 1er juillet. — M. Delbos a fait un exposé à la commission des affaires étrangères de la Chambre sur l'évolution du conflit espagnol. Le ministre a insisté sur la solidarité franco-britannique et indiqué que la France maintiendrait sa position en faveur du contrôle effectif de la non-intervention. La commission a témoigné sa confiance à M. Delbos.

Advertisement for ZOMPETTE featuring an illustration of a woman and text: « Elle voulait dissiper par quelques mots d'explications tous les nuages qui avaient embrouillé les derniers jours et tandis qu'il répétait d'une voix de plus en plus basse... »

Elle voulait dissiper par quelques mots d'explications tous les nuages qui avaient embrouillé les derniers jours et tandis qu'il répétait d'une voix de plus en plus basse... « Oh ! je croyais voir Madame... c'est pour Madame la marquise... »

« Petite bien-aimée, je t'ai entrevue ces jours-ci sous les ombrages de Wall-mere et tout notre passé m'est remonté au cœur. Je ne peux plus attendre davantage pour te serrer sur ma poitrine... »